

ment savoir si le gouvernement a entrepris des études de faisabilité.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Une question supplémentaire. Puisque le gouvernement participe à un consortium avec la Panarctic, le gouvernement accepterait-il de participer à un consortium du même genre en vue de construire des pipe-lines qui partiraient de l'Arctique ou de Montréal pour le transport du pétrole brut au Canada?

L'hon. M. Greene: On n'a pas encore pris de décision à cet égard, monsieur l'Orateur.

LES CÉRÉALES

LE BLÉ—POSSIBILITÉ D'EXPORTATIONS AC-CRUES VERS LA GRANDE-BRETAGNE ET L'EUROPE OCCIDENTALE

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question au ministre d'État chargé de la Commission du blé. Comme le ministre aurait discuté, au cours de sa réunion de Londres, le volume de production et les changements éventuels dans le classement et la vente des céréales de l'Ouest du Canada, est-il en mesure d'indiquer à la Chambre s'il est possible d'augmenter les exportations de céréales vers la Grande-Bretagne et l'Ouest de l'Europe?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, j'ai eu des entretiens très intéressants, en Grande-Bretagne, avec certains de nos principaux acheteurs. J'ai eu le grand plaisir de constater qu'ils estiment, tout comme le gouvernement, que les céréales canadiennes sont assurées d'atteindre au Royaume-Uni des niveaux d'importation élevés, soit que le Royaume-Uni conserve sa position actuelle ou qu'il devienne membre de la CEE.

M. Gleave: Une question supplémentaire. Le ministre accepterait-il prochainement de se prononcer à la Chambre sur deux questions qu'on est en train de discuter dans l'Ouest du Canada: a) la possibilité d'un paiement à l'acre et b) les changements éventuels dans le classement du blé?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, bon nombre de questions sont actuellement examinées par le gouvernement et par mon collègue, le ministre de l'Agriculture. La situation relative aux céréales de l'Ouest du Canada est en train d'évoluer à bien des égards. Je ne dis pas que je me prononcerai prochainement sur l'un des deux sujets mentionnés, même si d'autres questions pourraient très bien justifier des déclarations prochaines.

[M. Paproski.]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): J'aimerais demander au ministre comment il peut affirmer que le blé canadien est assuré d'une place importante sur le marché britannique, même si la Grande-Bretagne modifie son statut? Comment le ministre peut-il faire une déclaration alors qu'il n'a pas la moindre idée des conditions d'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question supplémentaire me paraît prêter à controverse.

LE BLÉ—LA RÉDUCTION DE LA PRODUCTION ET LES STIMULANTS FINANCIERS AUX CULTIVATEURS

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): En ce qui concerne les déclarations qu'aurait faites le ministre à la presse de Londres, puis-je demander à l'honorable gentleman s'il est en mesure de dire que l'attitude du gouvernement quant à l'énorme accumulation de blé—plus d'un milliard de boisseaux—signifie nécessairement, pour les quelques années qui viennent, une diminution notable, pouvant atteindre 10 millions d'acres, de la superficie actuelle des emblavures de blé ou d'autres céréales? Quand il était là-bas, a-t-il dit que le gouvernement songeait à payer les agriculteurs pour qu'ils abandonnent la céréaliculture.

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Non, monsieur l'Orateur, je n'ai pas dit cela. Ce que j'ai dit là-bas, et je l'ai dit déjà ailleurs, c'est qu'une abondance extrême de grains est un fardeau fort onéreux quand elle dépasse la quantité souhaitable économiquement parlant, et qu'il ne convient pas de l'imposer aux agriculteurs. Il faut donc trouver des moyens de soulager les agriculteurs des Prairies, en particulier, de ce fardeau excessif, alors que la conjoncture mondiale leur interdit les dépenses injustifiées qu'entraînent des coûts de ce genre.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre a-t-il expliqué pendant qu'il était là-bas, ou peut-il expliquer maintenant à la Chambre comment il se fait que depuis 18 ou 24 mois la part canadienne du marché international de l'exportation soit tombée de 28 p. 100 à 17 p. 100 alors que d'autres pays ont accru leurs ventes?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La question du député a la forme d'un argument. Le député d'Assiniboia a la parole.

M. A. B. Douglas (Assiniboia): Le ministre chargé de la Commission du blé pourra-t-il faire bientôt une déclaration...